

ELABORATION du PLAN LOCAL D'URBANISME DE VOISENON



6A.1. Notices eau potables, assainissement, déchets

Document approuvé

Eau potable :

La compétence eau potable est exercée par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine depuis le 1^{er} janvier 2020, conformément aux dispositions de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République. Le réseau est exploité par Véolia par contrat d'affermage valable jusqu'au 30 juin 2023.

Nombre d'habitants desservis en 2018 : 1137 habitants

Nombre d'habitants potentiel en 2030 : 1250 habitants

Nombre d'abonnés :

| Année | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|-------|------|------|------|------|------|------|
| | 445 | 450 | 448 | 447 | 453 | 453 |

L'eau potable distribuée à Voisenon a pour origine une eau souterraine provenant de 6 puits à Livry-sur-Seine captant la nappe des calcaires de Champigny. La nappe de Champigny est l'une des nappes les plus exploitées d'Île-de-France. La nappe est actuellement classée en zone de répartition des eaux (ZRE). L'eau subit un traitement pour les pesticides à l'unité de traitement de Boissise-la-Bertrand.

Les ressources contribuant à l'alimentation du service de distribution en eau proviennent des installations de production d'eau potable de la ville de Melun. L'eau subit un traitement pour les pesticides à l'unité de traitement de Livry-sur-Seine et de Boissise-la-Bertrand, depuis avril 2006. Leur capacité de production est de 30 000m³/j chacune. L'unité de Boissise la Bertrand traite également les pesticides sur charbon actif en grains. L'eau y est désinfectée par un système UV et une chloration complémentaire.

La longueur du réseau communal est de 8,3 km, son rendement est de 93,6 %. En 2018, le volume acheté et mis en distribution était de 60 666m³. Le réseau actuel est satisfaisant pour l'urbanisation présente.

Travaux programmés :

Les principaux travaux programmés sont liés à la poursuite du renouvellement des canalisations jugées vétustes, rue du moulin, rue des Fontaines et rue des Closeaux notamment.

Les diagnostics de branchements plomb ont été réalisés en 2010 sur toute la commune. Veolia Eau a engagé selon ses obligations contractuelles un programme pluriannuel de travaux pour achever le remplacement des branchements plomb. Il reste pour 3 branchements plomb à renouveler.

Assainissement :

La compétence eau potable est exercée par la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. La maintenance du réseau d'assainissement est réalisée par Véolia sur contrat d'affermage. Le contrat est valable jusqu'au 31 décembre 2023.

Nombres d'habitants desservis en 2018 : 1137

Nombre d'habitants potentiel en 2030 : 1250 habitants

Nombre d'abonnés en 2018 : 449

Le réseau communautaire

Le réseau a une longueur de 525km. Il est réparti de la façon suivante:

Réseau eaux usées: 208 211 ml

Réseau unitaire : 124 676 ml

Réseau eaux pluviales : 192 280 ml

Situation actuelle de l'assainissement

Le zonage d'assainissement de Voisenon a été approuvé en 2000. L'ensemble du bourg et la Ferme du Moulin sont desservis par l'assainissement collectif. La CAMVS a mis en place un réseau séparatif des eaux pluviales et des eaux usées.

La commune abrite un poste de refoulement des Eaux Usées PR27 ainsi qu'un déversoir d'orage, chemin du Moulin. Des travaux de maintenance préventifs ont été réalisés en 2018 sur le poste de refoulement des Eaux usées.

Les eaux usées domestiques de la commune sont traitées par la station d'épuration de Dammarie-les-Lys/Melun. D'une capacité de 80 000 EH, la station présente un bon état de fonctionnement. Les boues sont traitées par déshydratation mécanique et sont destinées à l'incinération.

Les eaux usées de l'agglomération sont traitées sur 8 stations d'épuration qui sont alimentées par 280 km de collecteurs eaux usées et 130 km de collecteurs unitaires (eaux usées et eaux pluviales mélangées). 86 postes de pompage sont disposés le long de ce réseau pour permettre un écoulement gravitaire vers les stations d'épuration. 240 km de collecteurs d'eaux pluviales acheminent les eaux de ruissellement en milieu naturel.

Le schéma directeur d'assainissement de la CAMVS est en cours d'élaboration depuis le début de l'année 2019.

Déchets:

La commune de Voisenon adhère au SMITOM-LOMBRIC, via l'Agglomération Melun Val de Seine, qui est responsable de la collecte et du traitement des déchets. Le siège du Syndicat est sis à l'adresse suivante : Rue du Tertre de Chérisy, 77000 Vaux-le-Pénil.

La collecte se fait deux fois par semaine pour les ordures ménagères, une fois pour les emballages et une fois pour les déchets verts.

Trois bornes d'apport volontaire sont mises à disposition des habitants pour le verre.

Une collecte des encombrants est effectuée une fois par mois du 4 avril au 13 décembre.

La déchetterie associée à la commune de Voisenon est celle de Vaux-le-Pénil.